

actes

N°7
mars
2003

le journal
de l'association



27, rue du Maréchal-Juin - BP 176 - 76135 Mont-Saint-Aignan Cedex
Tél. 02 35 76 80 09 - Fax 02 35 76 74 11 - e-mail lesnids@wanadoo.fr

Les centres éducatifs fermés

Répondre à la réalité de notre société aux besoins de nos enfants



M. Michel Saillard,
Président de l'Association Les Nids.

LE MOT DU PRÉSIDENT

Notre philosophie : accompagner des enfants et adolescents en difficulté, quelle que soit leur histoire et leur culture. C'est ce que nous a transmis par son exemple notre Fondatrice, Notre expérience : plus de 3 000 enfants et adolescents accueillis, accompagnés chaque jour, Tout cela nous engage à ne pas détourner le regard de ceux dont l'expérience de la vie est la délinquance, parce qu'ils sont aussi et d'abord, des enfants

Michel SAILLARD
Le 14 mars 2003

ACTUALITÉ

Les centres éducatifs fermés font la une des journaux en Haute-Normandie, on en parle quotidiennement sur les ondes et chacun de nous se pose des questions. Qu'est-ce que c'est ? Qu'y fait-on de plus que dans un foyer ? C'est pour qui ? Ça représente un danger pour les voisins ?

En quelques lignes nous vous invitons à découvrir "notre centre", celui qui ouvre ses portes prochainement à Saint-Denis-le-Thibault où nous accueillerons huit jeunes de 13 à 16 ans.

La loi du 9 septembre 2002 est le cadre de cet accueil. Soyons clairs, c'est un cadre contraignant mais porteur d'avenir pour ces jeunes que les magistrats auront choisi parce que, bien que délinquants, confrontés à des règles de vie incontournables, à la présence d'hommes et de femmes exigeants et attentifs à la moindre de leurs évolutions, ils peuvent et voudront s'en sortir.

Le centre éducatif fermé est le lieu où cette volonté trouvera des réponses.

L'EXPÉRIENCE D'UNE ASSOCIATION RECONNUE, AU SERVICE DES ENFANTS ET DES FAMILLES LES PLUS EN DIFFICULTÉ..



Les NIDS : plus de 70 ans d'engagement

Dans le cadre de la loi du 2 janvier 2002, rénovant l'action sociale et médico-sociale, en référence à l'article 375 et suivants du code civil, par décision judiciaire et du code de l'action sociale et des familles par décision administrative, en référence à l'annexe XXIV du décret du 27 octobre 1989,

l'Association Les Nids assure une mission d'éducation, de prévention-médiation, de soin et d'insertion sociale déclinée en 4 pôles d'activités :

Suppléance familiale - Prévention-médiation - Soins et rééducation - Insertion.

Les maisons d'enfants et les services pour adolescents des NIDS offrent 315 places d'accueil modulables.

Le Service de Placement Familial a la possibilité d'accueillir 135 enfants auprès de 80 familles sur l'ensemble du département.

Chaque année, entre 700 et 800 enfants sont accompagnés dans leur milieu naturel, leurs familles sont soutenues, conseillées, accompagnées dans le cadre des Actions Éducatives en Milieu Ouvert. Une centaine de mesures d'enquêtes sociales et d'investigations sont réalisées.

Environ 100 familles bénéficient des "Lieux de rencontres Parents-Enfants" à Rouen et au Havre et de Médiations Familiales volontaires ou ordonnées.

Les mises en place de "dispositifs de médiation" tels que l'Accueil-Accompagné, les Points-Ecoute ou les Espaces-Parents sont autant d'espaces d'accueil, d'accès libre ou bien dans le cadre de mesures administratives ou judiciaires, à disposition des familles et des partenaires. L'Association les Nids propose aux enfants présentant des troubles psychologiques et de l'apprentissage, des soins, des rééducations et des psychothérapies dans le cadre d'un internat de semaine.

Situé dans l'Eure, l'Institut de Rééducation Le Château de Carsix accueille des garçons âgés de 6 à 15 ans et dispose d'une quarantaine de places.

Enfin, différents Programmes d'Insertion développés en partenariat avec des communes rurales du Pays-de-Caux et le Conseil général de Seine Maritime, sont proposés aux bénéficiaires du RMI et aux jeunes adultes. Notre Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale d'Alençon "La Clarté" propose 18 places aux femmes et aux mères accompagnées de leurs enfants.

Pourquoi ouvrir un CEF ?

Le projet expérimental des CEF entend réunir l'idée de "contrainte" et celle "d'éducation". Ces enfants que l'on qualifie de multi-récidivistes, nous le savons, ne "tiennent" nulle part, sauf en prison : errance, délinquance, ils sont perdus, sans repères. Les mesures éducatives et sociales répétées ont eu peu de prise sur eux. C'est la fuite en avant, dangereuse, destructrice. Nous sommes de ceux qui pensent qu'il faut d'abord les "contenir" quelque part, sans coercition et sans violence, avec détermination et chaleur, pour que l'on puisse alors parler d'éducation, pour qu'ils s'apaisent, pour aider ces enfants à retrouver ces liens d'appartenance à notre communauté humaine.

LE CENTRE ÉDUCATIF FERMÉ DE SAINT-DENIS-LETHIBOULT : UN PROJET NÉ D'EXPÉRIENCES, DE COMPÉTENCES ET DE COOPÉRATIONS...

Le site

Le centre éducatif fermé des NIDS est implanté en Seine-Maritime, à 20 km de Rouen-est, sur un espace de 2,5 hectares. Cette propriété comprenant deux dépendances permettra de distinguer des espaces collectifs et des espaces personnels d'intimité (chambres individuelles avec sanitaires), des espaces d'activités pédagogiques (classes, ateliers), des espaces de sport et des espaces d'habitation.

L'ensemble va être très prochainement clos par un grillage, le portail d'entrée ainsi que les portes et fenêtres de la propriété vont bénéficier d'un système de sécurisation actif la nuit. Un pavillon de fonction complète la surveillance permanente.

Les dépendances ne sont pas utilisables en l'état et vont faire l'objet de travaux avant l'arrivée des adolescents : pose de portes, de fenêtres, escalier, sécurisation d'une mezzanine, isolation. Des chantiers de rénovation réclamant moins de qualification seront entrepris dans le cadre d'ateliers avec les jeunes.

Dans l'ensemble des travaux qui sont entrepris, notre souci est constant de respecter l'environnement, de ne pas mettre en péril la qualité de vie des habitants et de respecter cette campagne dont le charme attire le tourisme. Ce n'est pas une maison d'arrêt qui se construit, ni une centrale nucléaire, simplement un site pour accueillir 8 jeunes encadrés par des professionnels expérimentés : éducateurs, infirmière, psychologue, maître d'atelier, enseignants spécialisés, éducateur sportif... le projet étant piloté par un directeur et un chef de service, soutenu par une association très impliquée.



Les principes du projet

En 1997, notre association s'est déjà engagée dans l'ouverture d'un centre éducatif renforcé : le CER de Bolbec, dans le cadre d'un partenariat avec l'association de Thiétreville qui en assurait la gestion. Nous avons pleinement participé à la construction du programme et des systèmes d'évaluation. Cette expérience complexe nous a appris qu'il fallait être modeste mais rester ambitieux : chercher sans relâche, remettre en cause nos certitudes... et qu'il est plus difficile d'être *acteur* que *témoin critique*.

Nous savons aujourd'hui parfaitement qui sont les mineurs que nous allons accueillir, les risques que représentent pour eux et pour la société dans laquelle ils vivent, leurs comportements. Pas de naïveté ou d'angélisme dans les bases qui fondent notre projet : nous affirmons la prévalence de l'éducatif et nous disons aussi que la sanction, positive ou négative, la contrainte, font partie de l'éducation. Chacun est responsable de ses actes et il lui appartient de faire des choix.

Pour un adolescent délinquant, tout en tenant compte des difficultés familiales, sociales, psychologiques, éducatives et/ou médicales qu'il peut connaître, il lui revient aussi la question du Choix et de la Responsabilité : le choix de s'impliquer ou pas dans le programme éducatif intensif qui va lui être proposé, de demander de l'aide ou pas, de faire ou pas des efforts, au risque sinon de retourner ou d'aller en prison.

Des appuis sans faille

Il nous faut remercier ici toutes les personnes et les institutions qui, dès novembre, ont répondu présent. Un "groupe ressources" s'est créé, apportant expertise, relais, propositions et un soutien bien utile à ceux qui "portaient" le projet :

Mme LIBERAL, proviseur, rectorat de Rouen, chargée de la vie scolaire, Mme TANE, directeur adjoint, hôpital Navarre à Évreux, le Commandant DULCHE, hôtel de police de Rouen, référent départemental Police/Jeunes, M. DUMARCHE, chargé de mission, Institut des Hautes Études de Sécurité Intérieure, Melle MAUCHERAT, adjointe de direction, quartier des mineurs de la maison d'arrêt de Rouen, MM. CHIRAT et SENEL, Direction Régionale de la Protection Judiciaire de la Jeunesse.

Nous ajouterons à cette liste ceux qui ont accepté d'intervenir lors de notre séminaire de formation destiné aux professionnels de notre centre : Mme DELAHAYE, psychologue-expert, Mme HAUTOGUE, vice-président du tribunal pour enfants, Mme MAGNIN, substitut du procureur chargé des mineurs, Mme MARIVIN, assistante sociale, M. EDOUARD, directeur du SEP, du Placement familial aux Nids et consultant familial, M. JAMET, responsable de la formation des enseignants spécialisés de l'IUFM de Rouen, M. VIAUX, psychologue-expert.



LE CENTRE ÉDUCATIF FERMÉ : UN PROGRAMME ÉDUCATIF INTENSIF...

Un lever à 7 h que pourrait bien suivre un "décrassage matinal" ..!

...Puis une douche et un petit déjeuner digne de ce nom : c'est ce qui attend vraisemblablement tous les jeunes que nous allons accueillir. Changement de rythme, changement de lieu, changement d'interlocuteurs... Retrouver le plaisir de se bien nourrir, de "prendre soin de soi" - son corps et sa tête - c'est aussi l'objectif : dans un cadre contraignant, indispensable pour retrouver un certain apaisement, pour s'écouter et écouter les autres.

Quelques semaines pour évaluer où sont les failles, où sont les forces, et l'adolescent s'impliquera dans un Programme Éducatif fait "sur mesure" pour lui. Chaque fois pourtant ce programme individualisé sera construit selon ces 5 points :

- Réapprendre les codes sociaux pour savoir vivre AVEC les autres et non pas CONTRE. Dans toute société il existe des règles pour rendre la vie possible aux humains. Nul n'y échappe : nous aiderons les adolescents à retrouver le sens autant qu'à apprendre ces codes. Tous les personnels y participeront, des intervenants extérieurs - professionnels ou bénévoles - nous aideront... et la vie quotidienne du centre se chargera de rappeler les principes de réalité !
- Savoir lire, écrire, calculer... comprendre que le monde est vaste et source de découvertes. Voilà des objectifs motivants. Pour arrêter la violence, il faut savoir se parler. Comme moi vous avez environ à votre disposition 2 500 mots pour faire partager vos opinions et vos sentiments, ces adolescents en ont le plus souvent 450... le jeu n'est pas égal. Il faudra de l'imagination et une grande patience aux pédagogues et aux éducateurs pour les aider à retrouver ou à découvrir le plaisir d'apprendre et à repousser très loin la peur de l'échec.
- Demain, c'est presque aujourd'hui : quelle activité professionnelle, quelle formation ? Ces adolescents auront de la visite : des professionnels passionnés par leurs métiers, des témoignages les plus variés pour susciter la curiosité. Ils pourront aussi aller voir comment cela se passe dans un atelier, dans une entreprise, toujours parfaitement encadrés... un peu moins quand la fin du séjour approchera et qu'ils auront donné des preuves de leur évolution.
- Être Responsable, devoir faire des Choix, c'est pourtant très difficile quand votre histoire est une succession de départs, d'abandons, de retours, de dé-placements qui, à force, n'ont ni queue, ni tête. Cela ferait souffrir n'importe quel enfant : eux aussi. Des soins seront souvent nécessaires donc prodigués : au plan médical et psychologique.
- Retrouver le fil, comprendre un peu mieux ce qui leur est arrivé, à eux et aussi à leur famille, c'est un enjeu capital pour que tout cela ne soit pas vain : psychologue, consultant familial, les professionnels mettront tout en œuvre pour aider les adolescents, avec leurs familles si possible, à retrouver le fil. Tout n'a pas été qu'une série de catastrophes, il faut retrouver ce qui a été "bon" pour en faire des forces et continuer l'histoire : entretiens individuels et familiaux, visites, contacts avec l'environnement seront mis en œuvre.

Après plusieurs mois, après avoir adapté son programme au fur et à mesure de ses progrès et de ses blocages, l'adolescent pourra envisager sa sortie : elle sera progressive, elle demandera l'aide de personnes extérieures (famille, professionnels, etc...), elle sera accompagnée par le référent éducatif et surtout, elle sera très solennellement "actée" par le magistrat qui en indiquera "la date et l'heure".

On n'arrive pas dans un CEF par hasard. Le CEF ce n'est pas la vie ordinaire. Risquer 5 ans de prison, être sous contrôle judiciaire ou bénéficier d'un sursis avec mise à l'épreuve, ce n'est pas une vie... On ne peut pourtant souhaiter à aucun enfant la prison. Éducateurs, enseignants spécialisés, éducateur sportif, psychologue, maître d'atelier, médecin et tout le personnel administratif, d'entretien et de direction sont mobilisés pour cela : empêcher la récurrence de ces jeunes et leur ouvrir d'autres choix.

Catherine POULIQUEN, conseillère technique.

Vous vous posez des questions ? Nous répondons à vos appels : 02 35 76 80 09